

Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

**GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN**

**GUIDE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT**

**ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE À GAND**

**POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019 OU**

**LES ENFANTS SOUHAITANT CHANGER D'ÉCOLE**

## UNE ÉCOLE PRÈS DE CHEZ VOUS

Renseignez-vous sur les écoles avant de faire votre choix.  
Chaque école est différente et dispose de sa propre identité.



Visitez <https://schoolinjebuurt.gent.be> ou scannez le code QR.

Cela vous permet de visualiser une carte numérique avec un aperçu des écoles de Gand.

Comment utiliser cette carte ?

- Saisissez le nom de votre rue sur la carte numérique.
- Un aperçu des écoles de votre quartier sera affiché.
- Lorsque vous cliquez sur une école, une fiche scolaire sera affichée. Dans les fiches scolaires, vous trouverez les informations principales concernant l'école et son adresse Internet.

Astuces :

- Cliquez sur toutes les écoles de votre quartier et leurs fiches scolaires.
- Faites également une promenade aux abords des écoles.

Vous voulez plus d'informations sur une école particulière ?

- Visitez le site web de l'école.
- Vérifiez si des visites sont possibles.
- Contactez l'école.
- Consultez <https://data-onderwijs.vlaanderen.be/onderwijsaanbod> et les liens internet repris sous la question 1 à la page 10 de cette brochure.

Qu'est-ce qui peut vous aider à choisir une école ?

- Le questionnaire "De Schoolkieswijzer" : [vlaanderen.be/publicaties/schoolkieswijzer](https://vlaanderen.be/publicaties/schoolkieswijzer)
- La séance d'information "Comment choisir une école" qui se tiendra le 7 janvier 2021 20h00 – 21h15.

Lors de cette séance d'information, vous obtiendrez des conseils à prendre en considération, en tant que parent, lors de la sélection d'une école.

Lors de cette séance, vous ne recevrez pas d'informations sur les différents projets pédagogiques ni sur les différentes pédagogies non traditionnelles. À cette fin, veuillez contacter les écoles.

Surfez sur <https://schoolinjebuurt.gent.be> et inscrivez-vous à cette séance d'information.

# CHERS PARENTS

Votre enfant est-il **né en 2019** ?

Souhaitez-vous une **autre école** pour votre enfant ?

**Comment pouvez-vous inscrire votre enfant dans une école de votre choix ?**

- **Votre enfant est-il né en 2019 et a-t-il un frère ou une sœur à cette école ou travaillez-vous à cette école ?**
  - Inscrivez-vous à l'école du 18 au 29 janvier 2021
- **Dans tous les autres cas :**
  - Enregistrez-vous via <https://meldjeaanbasis.gent.be> entre le 24 février 2021 (à midi) et le 19 mars 2021 (à midi)
  - Vous recevrez un e-mail ou une lettre avec le résultat
  - Allez à l'école pour inscrire votre enfant
  - N'y avait-il pas de place pour votre enfant ? Dans ce cas, vous pouvez aller à une école ayant encore des places disponibles à partir du 6 mai 2021.

**Pour quelle raison les écoles gantoises appliquent-elles le système d'enregistrement ?**

Le système d'enregistrement octroie à tout enfant des chances égales de s'inscrire dans une école de son choix. Dans les écoles du même quartier, nous essayons de parvenir à une répartition équitable des enfants issus de familles favorisées et défavorisées. La place attribuée à votre enfant sera, dans la mesure du possible dans l'école qui occupe la première ou une des premières places dans votre liste d'écoles préférées.

**Quels sont les autres avantages de l'enregistrement ?**

1. Vous êtes **prioritaire** sur les parents qui n'utilisent pas le site web.
2. Vous pouvez indiquer plusieurs écoles dans l'ordre de vos préférences.
3. Nous attribuons un ordre à votre enfant en fonction de **la distance maison-école** et la **distance lieu de travail-école**.
4. Vous augmentez vos chances d'obtenir une place dans une école de votre choix.

*Jean Pierre Verhaeghe,*

*Président de la Plateforme de concertation locale pour l'Enseignement Primaire de Gand*

# [HTTPS://MELDJEANBASIS.GENT.BE](https://meldjeaanbasis.gent.be)

## QUELS ENFANTS ?

- Tous les enfants nés en 2019, même ceux qui ne seront scolarisés qu'au 1 septembre 2022.
- Les enfants qui souhaitent changer d'école.
- Votre enfant est né en 2019 et a un frère ou une sœur ou l'un des parents travaille à l'école ? Veuillez inscrire votre enfant à l'école du 18 au 29 janvier 2021. Votre inscription sera en ordre.

## QUELLES ÉCOLES ?

Toutes les écoles d'enseignement ordinaire de Gand et de Merelbeke.

## POURQUOI ?

Pour avoir une chance d'avoir une place dans l'école de votre choix.

## COMMENT ENREGISTRER VOTRE ENFANT ?

Sur le site web

 <https://meldjeaanbasis.gent.be>

## **Aperçu des écoles d'enseignement fondamental ordinaire à Gand et à Merelbeke**

### **Légende**

GO : GO! *Onderwijs van de Vlaamse gemeenschap*, Enseignement de la Communauté Flamande

SOG : *Stedelijk Onderwijs Gent*, Enseignement Communal Gantois

OKO : *Overleg kleine onderwijsverstrekkers*, Réseau de petites structures d'enseignement

KO: *Katholiek onderwijs*, Enseignement catholique

\* site temporaire

Comment trouver le nom de l'école ? 1. Code postal de l'école 2. Adresse de l'école

**À Gand et Merelbeke, votre enfant peut commencer dans une école à l'âge de 2 ans et demi et y rester jusqu'à ses 12 ans. Dans la plupart des écoles, cela peut être au même endroit mais parfois votre enfant doit aller dans un autre bâtiment au quartier. À l'exception de l'école primaire Arkade où vous ne pouvez pas inscrire les enfants pour l'enseignement maternel.**

Toutes les écoles de Gand participent à l'action "School in je Buurt" (L'école dans votre quartier).

Comment vous informer sur les écoles ? Lisez à la p.2

Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

École Jenaplan De Feniks	Acaciastraat 11	9000 Gent	09 226 17 06	SOG
Sint-Bavo	Apostelhuizen 2	9000 Gent	09 235 22 00	KO
De Panda	August Vermeylenstraat 2	9000 Gent	09 221 61 03	SOG
École Freinet De Harp	Bagattenstraat 155	9000 Gent	09 225 98 59	SOG
De Muze	Begijnhofdries 42	9000 Gent	09 225 14 55	SOG
Leefschool De Oogappel	Bisdomkaai 1B	9000 Gent	09 233 85 32	GO
École Freinet De Boomgaard	Bommelstraat 24	9000 Gent	09 220 88 58	SOG
De Boomhut	Boomstraat 77	9000 Gent	09 227 85 15	KO
De Stadspoort	Coupure Rechts 54	9000 Gent	09 225 59 28	SOG
Désiré Van Monckhoven	D. Van Monckhovenstr. 34	9000 Gent	09 222 29 45	SOG
Sint-Paulus De Wonderboom	Ebergiste De Deynestraat 2B	9000 Gent	09 222 11 68	KO
Klimrek Van Beverenplein	Ed. Van Beverenplein 15	9000 Gent	09 226 02 66	KO
École Steiner De Teunisbloem	Elyzeese Velden 8	9000 Gent	09 234 39 08	OKO
École Freinet De Tovertuin	Francisco Ferrerlaan 42	9000 Gent	09 323 54 10	SOG
De Dialogo	Frans Van Ryhovelaan 191	9000 Gent	09 226 14 57	SOG
Arkades (primaire)	Ganzendries 149	9000 Gent	014749694	KO
Ter Leie (maternelle)	Gordunakaai 58	9000 Gent	09 222 78 96	SOG
École Dalton De Lotus	Grensstraat 202	9000 Gent	09 226 11 23	SOG
École Freinet Het Eiland	Heldenplein 45	9000 Gent	09 323 55 40	SOG
École Jenaplan Hippo's Hof	H. Lammensstraat 10	9000 Gent	09 235 24 30	SOG
École Freinet Mandala	Jozef II-straat 28 + 69	9000 Gent	09 265 76 10	SOG
De Bollekens (maternelle)	Jubileumlaan 215 d	9000 Gent	09 225 74 08	SOG
École Dalton De Kleine Icarus	K.L. Ledeganckstraat 4	9000 Gent	09 243 30 99	GO
Écoles Mosaïques : Blaisantnest	Kaprijkestraat 12	9000 Gent	09 256 12 56	KO
École de méthode De Buurt	Kartuizerlaan 20	9000 Gent	09 225 05 20	OKO
De Triangel*	Kartuizerlaan 70 (Baudelohof 2)	9000 Gent	09 225 29 02	SOG
École Steiner Vrije Rudolf Steinerschool Vlaanderen	Kasteellaan 54	9000 Gent	09 235 28 00	OKO
Sint-Lievenscollege	Keizer Karelstraat 12	9000 Gent	09 225 05 93	KO
Muzische LeerThuis Melopee	Kompasplein 1	9000 Gent	09 251 09 15	SOG
École Freinet Het Trappenhuis	Lucas Munichstraat 29	9000 Gent	09 224 05 04	SOG
École Freinet De Sterre-Spits	Maaltebruggestraat 185	9000 Gent	09 225 86 03	SOG
Sint-Pietersinstituut	Meersstraat 131	9000 Gent	09 221 56 54	KO
Victor Carpentier	Meulesteedsesteenweg 390	9000 Gent	09 251 04 24	SOG
De Klavertjes	Moutstraat 50	9000 Gent	09 221 18 55	SOG
IVG-School Basisafdeling	Nederkouter 112	9000 Gent	09 265 70 60	OKO
Bollekensschool (primaire)	Neermeerskaai 2	9000 Gent	09 222 01 10	SOG
François Laurentinstituut	Onderstraat 10 + 19	9000 Gent	09 323 54 50	SOG
Sint-Paulus	Otergemsesteenweg 155	9000 Gent	09 245 71 97	KO
École Freinet De Loods	Patrijsstraat 12	9000 Gent	09 251 06 61	SOG
École Jenaplan Het Kriebelhuis (maternelle)	Peerstraat 176	9000 Gent	09 226 34 06	SOG
Sint-Paulus De Wonderboom	Rerum Novarumplein 188	9000 Gent	09 221 54 75	KO
Klimrek Reinaerstraat	Reinaertstraat 26	9000 Gent	09 227 82 95	KO
Gaspard de Coligny - School met de Bijbel	Rijzenbergstraat 40	9000 Gent	09 222 65 47	OKO
Sint-Barbaracollege	Savaanstraat 98 + 118	9000 Gent	09 235 72 60	KO
Sint-Paulus	Smidsestraat 76	9000 Gent	09 222 21 97	KO
EDUGO Sint-Bernadette	Sint-Bernadettestraat 249	9000 Gent	09 259 21 01	KO
Écoles Mosaïques « De Mozaïek »	Sint-Margrietstraat 33	9000 Gent	09 233 78 64	KO
KLIM (maternelle)	Sint-Pietersaalststraat 82	9000 Gent	09 221 15 11	KO
KLIM (primaire)	Sint-Pietersaalstr. 78A/86	9000 Gent	09 220 62 79	KO
Sint-Salvator	Sint-Salvatorstraat 14-A	9000 Gent	09 223 68 44	KO
De Piramide	Slinke Molenstraat 26	9000 Gent	09 323 54 60	SOG
École Freinet Het Prisma	Steenakker 4	9000 Gent	09 222 08 22	SOG
École Montessori Klimop	Theresianenstraat 34	9000 Gent	09 223 75 08	KO
Basisschool Crombeen	Tentoonstellingslaan 4	9000 Gent	09 269 06 43	KO
Nieuwen Bosch	Tweebruggenstraat 34	9000 Gent	09 225 54 85	KO
Sint-Barbaracollege (maternelle)	Verdedigingstraat 2	9000 Gent	09 235 72 60	KO
Basisschool Voskenslaan	Voskenslaan 60	9000 Gent	09 240 00 51	GO

Écoles Mosaïques Het Klaverblad*	Zalmstraat 2 (Lousbergpark)	9000	Gent	0476 78 15 43	KO
École Freinet De Vlieger	Wasstraat 120	9000	Gent	09 323 55 80	
École Freinet De Spiegel	Zwijnaardsesteenweg 250	9000	Gent	09 243 80 22	SOG
De Wijze Eik – Casierlaan	A. Casier De Ter Bekenl. 26	9030	Mariakerke	09 216 84 26	GO
Sint-Lieven Kolegem (maternelle)	Eeklostraat 144	9030	Mariakerke	09 226 39 77	KO
Sint-Lieven Kolegem (primaire)	Eeklostraat 7	9030	Mariakerke	09 226 52 73	KO
De Wijze Eik - Eeklostraat	Eeklostraat 121	9030	Mariakerke	09 226 52 80	GO
Basisschool O.-L.-V.-Visitatie	Elfnovemberstraat 23	9030	Mariakerke	09 226 76 82	KO
De Brug	Trekweg 1	9030	Mariakerke	09 226 13 96	SOG
Don Bosco Baarle	Kloosterstraat 6c	9031	Drongen	09 282 54 92	<b>KO</b>
Sint-Paulus	Gavergrachtstraat 97	9031	Drongen	09 226 43 12	<b>KO</b>
Mijlpaal	Groenewandeling 80	9031	Drongen	09 226 75 00	<b>GO</b>
Klaverdries	Klaverdries 1	9031	Drongen	09 323 55 90	<b>SOG</b>
De Vuurtoren	Oude-Abdijstraat 11	9031	Drongen	09 226 25 38	<b>KO</b>
De Regenboog	Sint-Sebastiaanstraat 8-10	9032	Wondelgem	09 253 84 19	SOG
Mariavreugde	Vinkeslagstraat 2	9032	Wondelgem	09 253 87 18	KO
St.-Janscollege BS Oude Bareel	Antwerpsesteenweg 988	9040	St-Amandsberg	09 229 25 07	<b>KO</b>
St.-Janscollege BS Heiveld	Heiveldstraat 127a	9040	St-Amandsberg	09 228 87 65	KO
St.-Janscollege BS Visitatie	Joseph Gérardstraat 16	9040	St-Amandsberg	09 228 52 67	KO
St.-Janscollege BS De Krekel	Krekelberg 1	9040	St-Amandsberg	09 228 58 71	KO
De Toverberg	Schoolstraat 27	9040	St-Amandsberg	09 228 60 71	SOG
De Wijze Boom	Sint-Baafskouterstraat 129	9040	St-Amandsberg	09 218 86 76	<b>GO</b>
École Freinet Het Tandwiel	Sint-Bernadettestraat 258	9040	St-Amandsberg	09 323 51 80	SOG
Meervoudige Intelligentieschool	Gentstraat 212	9041	Oostakker	09 255 17 61	<b>SOG</b>
De Letterdoos					
De Vogelzang	Goedlevenstraat 78	9041	Oostakker	09 251 13 32	<b>GO</b>
EDUGO Lourdes (maternelle)	Groenstraat 31	9041	Oostakker	09 259 02 92	<b>KO</b>
EDUGO Meerhout (maternelle)	Meerhoutstraat 51	9041	Oostakker	09 251 22 47	<b>KO</b>
EDUGO Slotendries (primaire)	Onze-Lieve-Vrouwdreef 2	9041	Oostakker	09 259 02 93	<b>KO</b>
EDUGO Sint-Vincentius	Sint-Rafaëlstraat 14	9041	Oostakker	09 259 21 01	<b>KO</b>
Sint-Laurens (maternelle)	Sint-Kruiswinkeldorp 114	9042	St-Kruis-Winkel	09 345 06 70	<b>KO</b>
Sint-Laurens (primaire)	Sint-Kruiswinkeldorp 114	9042	St-Kruis-Winkel	09 345 95 24	<b>KO</b>
Sint-Gregoriuscollege	Alfons Biebuycklaan 24	9050	Gentbrugge	09 230 82 40	KO
Sancta Maria (L2 + L3 + L4 + L5 + L6)	Gentbruggekouter 8	9050	Gentbrugge	09 230 31 03	KO
De Kleine Speurheus (maternelle °2019 - °2018)	Guldenmeers 2	9050	Gentbrugge	09 230 41 62	SOG
GO! Basisschool Gentbrugge	Hazenakker 1	9050	Gentbrugge	09 210 51 50	GO
Sint-Gregoriuscollege (maternelle)	Henri Bouckaertstraat 29	9050	Gentbrugge	09 230 82 40	KO
Sancta Maria (maternelle + L1)	Jules Van Biesbroeckstr. 119	9050	Gentbrugge	09 230 31 03	KO
De Sportschool	Jules De Saint-Genoisstr. 93	9050	Gentbrugge	09 230 79 36	SOG
De Speurheus (maternelle °2017 - °2016)	Kerkstraat 85	9050	Gentbrugge	09 230 41 62	SOG
Henri D'Haese (primaire)	Tweekapellenstraat 38	9050	Gentbrugge	09 230 41 62	SOG
École Freinet 't Groen Drieske	Voordries 31	9050	Gentbrugge	09 323 54 01	SOG
Onze-Lieve-Vrouwcollege	Langestraat 70	9050	Ledeberg	0470 97 97 08	KO

École Jenaplan De Kleurdoos	Onderwijsstraat 10	9050 Ledeberg	09 231 22 78	SOG
Westerhem	Kerkdreef 9	9051 St-Denijs-Westrem	09 222 33 30	SOG
Sint-Paulus	Oudeheerweg 3	9051 St-Denijs-Westrem	09 221 32 73	KO
Sint-Vincentius	Hutsepotstraat 27	9052 Zwijnaarde	09 222 65 40	KO
École Freinet De Boekenmolen	Hutsepotstraat 77	9052 Zwijnaarde	09 222 97 77	SOG

105 Sint-Michiëlsschool Bergstraat 34 9820 Merelbeke 09 230 71 88 KO

106 GILKO Bergwegel Bergwegel 6 9820 Merelbeke 09 210 35 70 SO

107 GILKO Lemberge Burgemeester Maenhautstraat 1 9820 Merelbeke 09 210 35 70 SO

108 École Dalton Merelbeke Gaversesteenweg 195 9820 Merelbeke 09 231 64 57 GO

109 De Graankorrel (L3+L4+L5+L6) Gaversesteenweg 518 9820 Merelbeke 09 362 60 41 KO

110 De Graankorrel (maternelle + L1+L2) Gaversesteenweg 853 9820 Merelbeke 09 384 30 73 KO

111 École primaire Flora Hendrik Consciencestraat 56 9820 Merelbeke 09 230 90 83 GO

112 École primaire Paus Johannescollege Hundelgemsesteenweg 239 9820 Merelbeke 09 230 76 48  
KO

113 GILKO Kloosterstraat Kloosterstraat 19 9820 Merelbeke 09 210 35 70 SO

114 Landelijke Steinerschool Munte Munteplein 5a 9820 Munte 09 330 62 96 OKO

115 O.-L.-V.-Visitatie Ridder A. Stas de Richellelaan 9820 Merelbeke 09 362 88 33 KO

116 Sint-Elooischool Sint-Elooistraat 79 9820 Merelbeke 09 362 64 95 KO



Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

**BESOIN D'AIDE ? Pour l'enregistrement ? Pour trouver une école ? Veuillez vous adresser à**

### **1 OPVOEDINGSWINKEL GENT (La boutique de l'éducation)**

St-Magrietstraat 4, 9000 Gent

☎ 09 232 55 10

[www.opvoedingswinkelgent.be](http://www.opvoedingswinkelgent.be)

✉ [opvoedingswinkel@stad.gent](mailto:opvoedingswinkel@stad.gent)

Sans rendez-vous, la boutique est ouverte tous les matins de 9h à 13h (sauf pendant les vacances scolaires, uniquement sur rendez-vous).

Sur rendez-vous : ouverte tous les jours ouvrables de 9h à 20h.

Si vous désirez les services d'un interprète, veuillez nous contacter au préalable.

### **2 IN-GENT VZW**

INTEGRATIE EN INBURGERING, TOELEIDING van MINDERJARIGEN NAAR ONDERWIJS  
(INTEGRATION ET INSERTION CIVIQUE, ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARISATION des MINEURS)

Kongostraat 42, 9000 Gent

Personne de contact : Ludmila Vysotskaya

☎ 09 265 78 58 (40)

[www.in-gent.be](http://www.in-gent.be)

✉ [ludmila.vysotskaya@in-gent.be](mailto:ludmila.vysotskaya@in-gent.be) ✉ [info@in-gent.be](mailto:info@in-gent.be)

Comment et quand :

Les mardis et jeudis avec ou sans rendez-vous

Les lundis et vendredis à distance via le téléphone, le courriel, l'ordinateur

### **3 VZW DE SLOEP**

PARTENAIRE DE « *HUIS VAN HET KIND* » (Maison de l'Enfance)

Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

✉ 09 234 38 58,

✉ [kimete@desloep.be](mailto:kimete@desloep.be)

[www.desloep.be/onthaal](http://www.desloep.be/onthaal)

#### **Accueil Muide:**

Bevelandstraat 26, 9000 Gent

Lundis : 13h30 à 16h00 sans rendez-vous

- Mardis : 13h30 à 16h00 sans rendez-vous
- Jeudis : 10h00 à 12h00 sur rendez-vous
- Vendredis : 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

#### **Accueil Dampoort:**

Doornakkerstraat 54, 9040 Sint-Amandsberg

Mardi : 13h30-16h00 sans rendez-vous

#### **4 INLOOPTEAM Nieuw Gent**

PARTENAIRE DE « *HUIS VAN HET KIND* » (Maison de l'Enfance)

Rerum Novarumplein 28, 9000 Gent

Contact : Najat El Bazioui

☎ 09 268 41 10

☎ 0473 72 05 90

[www.i-mens.be](http://www.i-mens.be)

✉ [Inloopteam.nieuwgent@i-mens.be](mailto:Inloopteam.nieuwgent@i-mens.be)

Accueil : sur rendez-vous uniquement

#### **5 CONSULTATIEBUREAU LEDEBERG (Bureau de consultation)**

Hundelgemsesteenweg 125 – 9050 Ledeberg

[www.i-mens.be](http://www.i-mens.be)

☎ 09 268 41 10

☎ 0473 72 05 90

Accueil: sur rendez-vous uniquement

Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

## **6 INLOOPTEAM WIEG WIJS**

Partenaire de « *Huis van het Kind* » (Maison de l'Enfance)

Bevrijdingslaan 88, 9000 Gent

[www.wiegwijs.be](http://www.wiegwijs.be)

☎ 09 217 02 96

✉ [inloopteam.gent@wiegwijs.be](mailto:inloopteam.gent@wiegwijs.be)

Accueil:

- Lundis 01/03 - 8/03 – 15/03 de 13h30 à 16h
- Mercredis 24/02 – 3/03 – 10/03 – 17/03 de 9h à 12h
- Jeudis 25/02 – 4/03 – 11/03 – 18/03 de 13h30 à 16h

## **7 HUIS VAN HET KIND (Maison de l'Enfance) BLOEMEKENSWIJK**

Francisco Ferrerlaan 275 (rez-de-chaussée), 9000 Gent

☎ 09 217 02 96

[www.wiegwijs.be](http://www.wiegwijs.be)

✉ [inloopteam.gent@wiegwijs.be](mailto:inloopteam.gent@wiegwijs.be)

Accueil :

- Jeudis 25/02 – 4/03 – 11/03 – 18/03 de 9h à 12h

Suite à la crise sanitaire, les organisations adaptent leurs activités. Contactez l'organisation ou consultez leur site web avant de vous y rendre.

## L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

En plus des écoles d'enseignement ordinaire, il existe aussi des écoles d'enseignement spécialisé.

Pour l'inscription dans une école d'enseignement spécialisé, un rapport d'accès à l'enseignement spécialisé est requis. Les CLB (*Centrum voor Leerlingenbegeleiding* : Centre d'Accompagnement des élèves) aideront à cet effet.

L'enseignement spécialisé s'adresse aux enfants qui ont besoin d'une assistance spécifique en raison d'un handicap, de problèmes d'apprentissage ou d'éducation. Il existe plusieurs types d'enseignement spécialisé :

- Type offre de base : pour les élèves ayant divers sévères problèmes d'apprentissage
- Type 2: pour des enfants avec des capacités intellectuelles réduites
- Type 3: pour des enfants avec des troubles émotionnels ou comportementaux
- Type 4: pour des enfants ayant une déficience motrice
- Type 5: pour des enfants hospitalisés ou vivants en institut ou dans un préventorium
- Type 6: pour des enfants ayant une déficience visuelle
- Type 7: pour des enfants avec une déficience auditive des troubles de l'élocution ou de langage
- Type 9: pour des enfants d'intelligence normale avec des troubles autistiques

De Sassepoort en Spoor 9	Bevelandstr. 22-24	<b>9000 Gent</b>	09 233 36 58	SOG	<b>3, 9</b>
Ziekenhuisschool stad Gent	Corneel Heymanslaan 10 (route 816 – 1K5)	<b>9000 Gent</b>	09 332 24 05	SOG	<b>5</b>
De Octopus Styrka enseignement primaire	Drongensesteenw. 146	<b>9000 Gent</b>	09 251 02 75	SOG	<b>offre de base</b>
Styrka enseignement primaire	E. de Deynestr. 1	<b>9000 Gent</b>	09 245 57 46	KO	<b>offre de base, 3, 9</b>
@Wonderboom	E. de Deynestr. 1	<b>9000 Gent</b>		KO	<b>offre de base</b>
Het Kompas	Ijskelderstr. 29	<b>9000 Gent</b>	09 225 44 23	SOG	<b>offre de base</b>
OC Nieuwe Vaart	Jozef Guislainstr. 47	<b>9000 Gent</b>	09 226 70 70		<b>3</b>
Balans - Macarius	K. L. Dierickxstraat 28	<b>9000 Gent</b>	09 269 92 70	KO	<b>offre de base</b>
Balans - Korenbloem	Korenbloemstr. 17	<b>9000 Gent</b>	09 269 92 70	KO	<b>offre de base</b>
De Zonnepoort De Zonnewijzer	St-Lievenspoortstr. 2-8	<b>9000 Gent</b>	09 225 77 26	SOG	<b>2</b>
Sint-Lievenspoort Styrka Enseignement primaire	St-Lievenspoortstr. 129	<b>9000 Gent</b>	09 268 26 50	KO	<b>7, 9</b>
11 @Waterkant	Stropkaai 38	<b>9000 Gent</b>	09 245 57 46	KO	<b>2</b>
MPI De Oase	Voskenslaan 362	<b>9000 Gent</b>	09 220 18 30	GO	<b>offre de base, 2, 3, 9</b>

Vertaling Nederlands-Frans.

Dit is de vertaling Frans van "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN" en bevat identiek dezelfde informatie als de Nederlandse tekst. Deze vertaling mag enkel verspreid worden met de originele brontekst "GIDS OM UW KIND IN TE SCHRIJVEN"

IVIO Rozemarijn	Kloosterstr. 6 D	<b>9031 Drongen</b>	09 282 09 34	KO	<b>2</b>
IVIO Salvator	Meerhoutstr. 55	<b>9041 Oostakker</b>	09 255 92 20	KO	<b>offre de base, 9</b>
Sint-Gregorius	Jules Destréelaan 67	<b>9050 Gentbrugge</b>	09 210 01 60	KO	<b>offre de base, 3, 4, 9</b>

## QUESTIONS FRÉQUENTES

### 1 Où puis-je trouver des informations sur les réseaux d'enseignement à Gand ?

<https://www.onderwijskiezer.be/v2/index.php>

<http://www.destap.be>

- *Stedelijk Onderwijs* (Enseignement Communal) Gent: <https://stad.gent/onderwijs-kinderopvang/onderwijs/scholen>
- *GO! Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap* (Enseignement de la Communauté flamande) : <https://www.scholengroep.gent>
- *Katholiek Onderwijs* (Enseignement Catholique) : <https://www.onderwijsregioent.be>
- *Overleg Kleine Onderwijsverstrekkers* (Réseau de petites structures d'enseignement) : <https://www.oko.be>

### 2 Où puis-je trouver des informations sur les « *Centra voor Leerlingenbegeleiding (CLB)* » (Centres d'Accompagnement des élèves) à Gand ?

- *ICLB: Interstedelijk centrum voor leerlingenbegeleiding* (Centre Intercommunal d'accompagnement des élèves):  
Jubileumlaan 215, 9000 Gent,  
09 323 53 00 [www.iclb.be](http://www.iclb.be), [clb@stad.gent](mailto:clb@stad.gent)
- *Centrum voor leerlingenbegeleiding van het GO!* (Centre d'Accompagnement des élèves de l'enseignement de la Communauté flamande)  
Voskenslaan 262, 9000 Gent,  
09 243 79 70 [www.clbgent.be](http://www.clbgent.be), [clb.gent@clbgent.be](mailto:clb.gent@clbgent.be)
- *VCLB: Vrij centrum voor leerlingenbegeleiding Regio Gent* (Centre Libre d'Accompagnement des élèves de la région gantoise) :  
Halvemaanstraat 96, 9040 Sint-Amandsberg  
09 277 84 00, <https://www.vclbgent.be>, [basis@vclbgent.be](mailto:basis@vclbgent.be)

### 3 Quand mon enfant, peut-il entrer à la maternelle ?

#### ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Enfants nés jusqu'au	rentrent après ...	donc à partir du ...
1 mars 2019	les vacances d'été 2021	1 septembre 2021
8 mai 2019	le congé d'automne	8 novembre 2021
10 juillet 2019	les vacances de Noël	10 janvier 2022
1 août 2019	le 1 février	1 février 2022
7 septembre 2019	le congé de Carnaval	7 mars 2022
19 octobre 2019	les vacances de Pâques	19 avril 2022
30 novembre 2019	l'Ascension	30 mai 2022

31/12/2019

les vacances d'été 2022

01/09/2022

Si votre enfant a déjà 3 ans, il peut rentrer à l'école n'importe quel jour de l'année scolaire en cours.

#### **4 De quoi dois-je me munir quand je vais inscrire mon enfant ?**

La carte ISI, la Kids-ID ou une vignette de la mutuelle.

L'école a besoin d'un document officiel avec l'orthographe exacte du nom de l'enfant et son numéro de registre national.

#### **5 Comment l'inscription de votre enfant à l'école se déroule-t-elle?**

1. L'école contrôle les coordonnées de votre enfant.
2. Vous déclarez être en accord avec le projet pédagogique et le règlement de l'école.
3. Vous signez la fiche élève.
4. Vous recevez une attestation d'inscription.

#### **6 Que se passe-t-il si mon enfant est refusé dans une école ?**

- L'école note le nom de l'enfant dans le registre d'inscription.
- Vous recevez un document de refus sur lequel figure le numéro du rang occupé par l'enfant.
- Pour les enfants nés en 2019, l'école doit respecter ce numéro de rang jusqu'au 30 juin 2022. Pour les enfants nés avant 2019, l'école doit respecter le numéro de rang jusqu'au 7 octobre 2021 inclus.
- Les listes d'attente sont valables pour la durée d'une année scolaire. Vous pouvez vous enregistrer chaque année.

#### **7 Pourquoi les écoles utilisent-elles un système d'enregistrement ?**

Les écoles sont vite complètes. Grâce à l'enregistrement, chaque enfant a une chance égale de s'inscrire dans l'école de votre choix. Les enfants qui habitent plus près de l'école seront prioritaires.

#### **8 Puis-je enregistrer mon enfant dans plusieurs écoles ?**

Oui. Il n'y a aucune limite. En faisant cela, vous augmentez vos chances d'obtenir une place dans une école de votre choix. Choisissez également des écoles avec suffisamment de places disponibles.

## **9. Quelle école mets-je en choix n° 1?**

Mettez à la première place l'école où vous préférez envoyer votre enfant, même s'il y a peu ou pas de places disponibles. Peut-être, il y aura une place disponible pour votre enfant ou, peut-être, une place se libèrera ultérieurement et, par conséquent, vous pourrez quand-même inscrire votre enfant dans l'école de votre premier choix. C'est possible même si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école. L'école vous contacte si une place se libère. Mettez en choix 2 votre 2ème école préférée et ainsi de suite.

## **10 Les personnes qui se sont enregistrées avant moi, ont-elles plus de chances d'obtenir une place ?**

Non. Le moment de l'enregistrement n'est pas important, tant que celui-ci a lieu entre le 24 février et le 19 mars 2021 à midi.

Quand la demande est supérieure au nombre de places disponibles, les seuls critères de sélection sont la préférence des parents et la distance maison/école.

## **11 Quand dois-je créer un nom d'utilisateur ?**

Durant la période d'enregistrement : du 24 février au 19 mars 2021 (à midi).

## **12 Comment puis-je savoir s'il reste encore une place pour mon enfant ?**

Au moment de l'enregistrement, vous pouvez voir combien de places libres chaque école a encore de disponible durant la période d'enregistrement. Prenez également soin de choisir des écoles qui ont suffisamment de places pour la classe d'âge de votre enfant.

## **13 Que dois-je faire si je veux changer quelque chose durant la période d'enregistrement (par exemple ajouter une école)?**

Avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, vous pouvez vérifier ou changer les données que vous avez introduites.

## **14 Je n'ai pas d'ordinateur. Que dois-je faire?**

Prenez contact avec une organisation (voir page 8) ou une école. Ils vous aideront.

## **15 De quelle façon attribuons-nous un ordre aux enfants ? Dans quelle école votre enfant peut-il s'inscrire ?**

Tout d'abord, nous faisons deux groupes en fonction des indicateurs de la mixité sociale (voir question 16). Ensuite, nous attribuons un ordre à chaque enfant à deux reprises. Nous classons les enfants en fonction de la distance entre le domicile de l'enfant et l'école. Nous classons à nouveau les mêmes enfants en fonction de la distance la plus courte (voir question 18). Les enfants qui habitent le plus près de l'école et/ou dont les parents travaillent le plus près de l'école se voient attribuer la place libre.

Nous attribuons un ordre à votre enfant pour toutes les écoles que vous avez choisies. Vous pourrez inscrire votre enfant dans l'école disposant d'une place disponible qui occupe la place la plus élevée sur votre liste de préférences.



Nous n'attribuons un ordre aux enfants que si le nombre d'enfants désireux de s'inscrire dans l'école est supérieur au nombre de places disponibles.

#### **16 Qu'est-ce que la mixité sociale ?**

Nous essayons d'arriver à une répartition équitable d'enfants de familles défavorisées et d'enfants de familles favorisées dans les différentes écoles d'un même quartier. Pour la plupart des quartiers, cela veut dire que (à terme) les écoles deviennent un reflet de ce quartier. Pour déterminer les groupes, nous tenons compte du niveau d'éducation de la mère et de la perception d'une allocation scolaire par la famille.

#### **17 Combien de places disponibles seront attribuées aux enfants habitant près de l'école ?**

Au minimum 75% des places disponibles de chaque école seront attribuées aux enfants qui habitent le plus près de l'école.

#### **18 Combien de places disponibles seront attribuées aux enfants dont un parent travaille près de l'école ?**

Maximum 25% des places libres de chaque école seront attribuées en fonction de **la distance la plus courte** jusqu'à l'école. Pour chaque enfant, nous comparons la distance entre 'le domicile de l'enfant et l'école' et 'la distance entre le travail d'un parent et l'école'. Nous tenons compte de la distance la plus courte pour attribuer un ordre aux enfants.

#### **19 Quelle adresse de travail puis-je introduire ?**

Vous pouvez saisir deux adresses de travail. C'est à vous de décider lesquelles. L'ordinateur calculera la distance la plus courte. Si vous vous rendez au travail en train, vous n'êtes pas autorisé à entrer l'adresse de la gare.

Si vous n'indiquez pas d'adresse de travail, nous utiliserons la distance entre le domicile de l'enfant et l'école pour calculer la distance la plus courte.

#### **20 Mon enfant va à la garderie d'une école, ai-je la priorité ?**

Non.

#### **21 Peut-on me donner une place dans une école que je n'ai pas indiquée ?**

Non. Nous ne tenons compte que des écoles que vous avez choisies lors du classement des enfants. Pour avoir une très bonne chance d'obtenir une place disponible, vous devez indiquer au moins 5 écoles. Plus d'écoles que vous indiquez, plus de chances que vous aurez d'obtenir une place. Il est possible qu'il n'y ait pas de place pour votre enfant dans les écoles que vous avez choisies. Dans ce cas, votre enfant sera sur la liste d'attente. Vous pouvez alors attendre qu'une place se libère dans ces écoles. Vous pouvez également inscrire votre enfant dans une école qui dispose encore de places disponibles. Vous pourrez le faire à partir du 6 mai 2021.

#### **22 Que se passe-t-il si je n'enregistre pas mon enfant ?**

À partir du 6 mai 2021, vous pourrez encore chercher une place, mais beaucoup d'écoles seront alors complètes. Nous vous conseillons fermement de vous enregistrer !

**23 Si j'ai enregistré mon enfant, est-il automatiquement inscrit ?**

Non. Vous devrez encore l'inscrire entre le 29 mars et le 30 avril 2021.

**24 Puis-je toucher une allocation scolaire flamande ?**

Les enfants touchent une allocation scolaire annuelle si les parents ont de faibles revenus. L'allocation scolaire fait partie de l'allocation familiale flamande. L'allocation scolaire est versée automatiquement par le payeur de votre allocation familiale flamande.

Pour plus d'informations : <http://www.groeipakket.be>

**25 Nous déménagerons bientôt. Je changerai de travail. Quelle adresse donnons-nous ?**

Donnez votre nouvelle adresse lors de l'enregistrement. Toutefois, vous devez être en mesure de fournir la preuve de cette nouvelle adresse au moment de l'inscription. Vous devez avoir déménagé ou travailler à la nouvelle adresse au plus tard l'année scolaire suivante.

**Où puis-je trouver plus d'informations ?**

Visitez <http://meldjeaanbasis.gent.be>, prenez contact avec :

- Gentinfo 09 210 10 10
- Une des personnes de contact citées aux pages 8 et 10
- L'école de votre choix

## **CALENDRIER**

### **JANVIER 2021**

- Du 18 au 29 janvier 2021: inscription à l'école même des frères et sœurs ou des enfants du personnel, nés en 2019.

### **FEVRIER 2021**

- Congé de Carnaval : 15-19/02
- Enregistrement de votre enfant via <https://meldjeaanbasis.gent.be> : du 24 février (à midi) au 19 mars 2021 (à midi).

### **MARS 2021**

- Enregistrement de votre enfant via <https://meldjeaanbasis.gent.be> : du 24 février (à midi) au 19 mars 2021 (à midi).
- Vous recevrez le résultat de l'enregistrement le 26 mars 2021 à partir de midi.
- Inscrivez votre enfant à l'école du 29 mars au 30 avril 2021.

### **AVRIL 2021**

- Vacances de Pâques : du 5 au 18 avril
- Inscrivez votre enfant à l'école du 29 mars au 30 avril 2021.

### **MAI 2021**

- Ascension : les 13 et 14 mai 2021
- Faites inscrire votre enfant si vous n'avez pas encore d'école : à partir du 6 mai 2021